

CHSCTM

25 septembre 2018

Compte-rendu

finances
Solidaires

Où va-t-on ?

Lors de ce CHSCTM, les rapports inspection santé, sécurité au travail, médecine de prévention et ergonomie 2017 ont été examinés. Ces rapports constituent des éléments précieux pour les syndicats. Ils ont permis à **Solidaires Finances** de mettre en lumière les carences récurrentes des directions en matière de prévention, d'amélioration des conditions de travail et de préservation de la santé physique et mentale des personnels. Leur analyse démontre les problématiques rencontrées quotidiennement par les agent.e.s des ministères des Finances.

Solidaires Finances est intervenu sur pas mal de sujets (cf. déclaration liminaire), en soulignant notamment les manquements de l'administration pour l'inobservation des dispositions législatives relative à la non-communication préalable des informations sur les très - trop - nombreuses réformes ou de réorganisations aux représentants des personnels.

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

DOUANES
Solidaires

Solidaires
CCRF & SCL

Solidaires
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires finances

I.D.D.
Solidaires

La canicule : une gestion déplorable !

L'été 2018 a été marqué par des épisodes caniculaires ou de fortes chaleurs. Dans de très nombreux départements, les CHSCT ont dû faire feu de tout bois pour faire entendre la voix des agent.e.s, qui ont supporté parfois des températures allant jusqu'à 40°C dans leurs bureaux.

Les directions locales ont dû se dépatouiller avec les moyens du bord, des ordres des Directions Générales parfois laconiques, mais le plus souvent très éloignés de la réalité du terrain.

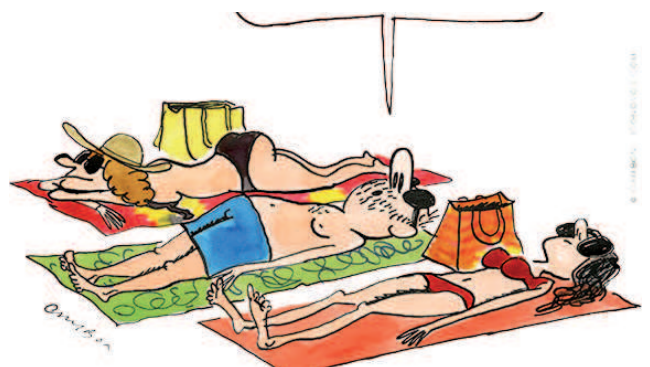
En tout état de cause, de prévention il n'y en a quasiment pas eu, et les mesures prises sont bien loin de donner des températures convenables dans les bureaux ou sur les lieux de travail, ou encore de permettre aux collègues de venir tôt au travail et partir plus tôt chez eux.

Fort de ce constat, **Solidaires Finances** a proposé au Secrétariat Général du ministère de mettre à l'ordre du jour du CHSCT ministériel ce sujet, en commençant par examiner toutes les notes des différentes Directions Générales, ceci afin de faire un état des lieux des mesures prises. La suite permettra peut-être de lancer une véritable politique ministérielle sur le sujet des températures au travail, sujet inévitable avec les changements climatiques à venir, sujet inévitable eu égard aux enjeux posés par la maîtrise de la rénovation énergétique des bâtiments dont l'Etat est propriétaire.

La canicule, et plus largement les températures au travail, devraient donc rapidement être à l'ordre du jour du CHSCTM, avant l'été 2019 ?...

ALERTE CANICULE, ALERTES ORAGES, ALERTE CANICULE ...

ON VIT DANGEREUSEMENT !



1er octobre s 2018

Les équipements douaniers : un empilement devenu insupportable

Depuis trop longtemps, les débats du CHSCTM pointaient les difficultés rencontrés par les douaniers face à leur équipement de sécurité.

Lors du CHSCT M du 11 juillet 2017, **Solidaires Finances**, appuyé par les autres fédérations, a proposé une étude ergonomique concernant l'introduction de nouveaux matériels de sécurité et de contrôle pour les unités de la branche Surveillance de la DGDDI. Cette demande a été appuyée par les fédérations ministérielles dans un courrier du 15 mai 2018.

Une réflexion a donc été engagée au sein de la DGDDI afin d'envisager les possibilités de mise en œuvre de cette démarche ergonomique avec le pôle ergonomie du ministère.

Cette étude devrait être lancée ce dernier semestre 2018 : **Solidaires Finances** vous tiendra au courant des éléments qui en découlent, en espérant qu'enfin, le travail, tel qu'il est vécu quotidiennement par les douanier.e.s, sera pris en compte dans les éléments qui conduisent à choisir leur équipement.

L'hygiène des locaux de travail : une dégradation orchestrée !

Pointé du doigt depuis des années par les représentants des personnels, par les médecins de prévention, par les inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST), par les agent.e.s dans les registres santé et sécurité au travail (RRST) ou dans les DUERP, l'hygiène déplorable des locaux a encore été l'objet de nombreux échanges lors de cette séance.

Depuis que le ministère a fait le choix de sous-traiter le nettoyage, d'années en années l'hygiène des bureaux va de mal en pis. De très nombreux agent.e.s vont même jusqu'à faire le ménage eux-mêmes !

Les sociétés de ménage, avec à leur tête des patrons « voyous », sont en très grande partie responsable de la situation : exploitation de salarié.e.s sous-payé.e.s, ne fournissent pas les matériels nécessaires à leurs personnels,

leurs fournissent des produits ménagers prohibés tel que l'eau de javel (dont le mélange avec d'autres produits peut être extrêmement dangereux), licenciements abusifs, ...

Mais le ministère est également responsable en tant que donneur d'ordre. Ces situations sont connues de l'administration, notamment grâce aux nombreuses alertes faites par les représentants des personnels et les grèves des salariés du ménage.

Fort de ces constats et échanges, le secrétariat général a décidé de rédiger une lettre à l'attention de la Direction des Achats de l'Etat afin de l'alerter sur ce sujet. En effet, les marchés du nettoyage sont décidés par la DAE alors que les directions locales et les agent.e.s en subissent les conséquences...

Le déploiement des outils logiciels au sein du ministère

Solidaires Finances a insisté sur la nécessité d'intégrer les besoins et attentes des agent.e.s, utilisateurs finaux des applications, dans tous les projets informatiques. La démarche ergonomique est centrée sur la participation et la prise en compte de l'attente réelle des utilisateurs finaux d'une application. Il est dès lors indispensable de sensibiliser et d'obliger les différentes directions du ministère à intégrer cette démarche dans tous leurs projets, et ce afin d'intégrer la dimension conditions de travail dans toutes les décisions !

Il est toujours plus facile d'adapter, de faire les modifications nécessaires en amont d'un projet. La correction des problèmes, une fois un projet ficelé et complétement finalisé, est toujours plus coûteuse en terme de temps et budgétairement. Sans parler de la frustration, des difficultés, très souvent de la colère qu'elle engendre dans le quotidien des agent.e.s, qui se voient imposer un nouvel outil auquel ils doivent s'adapter, et qui ne répond pas à leur besoin.

Sirhius en est l'illustration parfaite. **Solidaires Finances** avait exigé depuis plusieurs réunions CHSCTM qu'une étude ergonomique soit lancée sur ce nouvel outil. La réponse du secré-

tariat général de nous la refuser une fois le projet lancé est le signe de leur mauvaise foi sur le sujet et de leur manque d'investissement sur la prise en compte des attentes des agent.e.s du ministère. L'administration n'aurait pas observé « d'alerte sérieuse » de dysfonctionnement du logiciel... et une étude ergonomique ne constituerait pas une « plus-value suffisante compte tenu du déploiement avancé du projet... ».

Après 25 ans d'existence du pôle ergonomie, le Secrétariat Général pense qu'il s'agit d'un simple travail dans le temps et que les choses se feront par elle-même. Une étude ergonomique « amoindrirait la crédibilité du pôle ergonomie »...

Ce constat imparable de la part du secrétariat général vient surtout de son absence de volonté politique de dégager des marges de manœuvre permettant de livrer un logiciel adapté aux besoins des agent.e.s, plus soucieux de rechercher des économies budgétaires, que de respecter ses obligations de préserver la santé des agent.e.s et leur fournir de bonnes conditions de travail !